
Compte rendu du comité technique du 19 novembre 2020

Ce comité technique est le 1^{er} depuis la rentrée et s'est passé en audio-conférence.

A l'ouverture de la séance, la CGT Finances Publiques a lu la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

La crise sanitaire actuelle a révélé avec force combien nos services publics sont indispensables aux attentes des citoyens et des acteurs économiques. Elle a malheureusement également mis en évidence combien le dogme des économies budgétaires a failli précipiter une catastrophe humaine (hôpitaux exsangues, conditions de travail des « seconds de corvées » déplorables, rémunérations indignes...)

N'oublions pas qu'en ces temps de crise, le rôle majeur joué par la DGFIP et ses agents a été souligné par le Ministre de l'Action et des comptes Publics, dans son message du 2 avril 2020.

Et après s'être largement appuyé sur les services de la DGFIP pour dispenser les aides aux entreprises pendant la crise Covid, le gouvernement relance son plan de démantèlement de l'administration des Finances Publiques sur fond de suppressions massives des postes (2163 prévues au PLF 2021 pour el ministère des Finances).

Malgré la crise sanitaire et le dévouement dont ont fait preuve les agents DGFIP pour assurer leurs missions dans un contexte difficile, la Direction Générale n'a donc pas renoncé : le « Nouveau Réseau de Proximité (NRP) » et les restructurations continuent leur chemin destructeur.

Les documents du comité Technique Local nous démontrent qu'il sévira dans l'Yonne selon le calendrier initialement prévu.

Nous le constatons, en réalité, le NRP n'a jamais été suspendu durant cette période : les travaux ont juste été ralentis.

Cette phase de « reprise » des travaux s'est déroulée sans aucune concertation avec les représentants des personnels. Elle n'a pas existé avant, elle n'existe pas plus aujourd'hui. Il ne s'agit même pas d'une consultation des représentants du personnel mais d'une « présentation ».



C'est bien un démantèlement pur et simple de tout le réseau à l'horizon du 1^{er} janvier 2023 qui est au programme.

Le NRP organise un resserrement sans précédent du réseau avec la fermeture de toutes les trésoreries, la suppression de la plupart des SIE et SIP.

Des Services Gestion Comptable (SGC) se créent sur les ruines des trésoreries de proximité, et voient leurs missions redéfinies : la séparation de l'activité de gestion comptable de celle de conseil réalisé par les Conseillers aux Décideurs locaux (CDL).

Les permanences dans les mairies ne compenseront jamais, ni en quantité ni en qualité, l'accueil qui est réalisé par les agents dans les Centres des Finances Publiques. Rares permanences hebdomadaires qui, peu pourvues e emplois, n'ont d'ailleurs aucune garantie de pérennité.

Les accueils « France Services » ne proposeront jamais les réponses techniques que sont en droit d'attendre contribuables-citoyens français. Une table, un ordinateur, une imprimante et des affiches collées sur un mur et le tour est joué : plus besoin de centres des Finances Publiques ! Là où le bât blesse, c'est que ces Maisons France Services, quelle que soit leur forme devraient être un plus et non une substitution !



Pour la CGT, les agents de la DDFiP 89 ne sont pas des pions que l'on bouge au gré des réformes sans jamais tenir compte des conséquences professionnelles et personnelles qu'elles ont pour eux, et en faisant semblant de ne pas comprendre que ces mutations sont tout sauf anodines !

Les agents sont inquiets des futures réorganisations, ce que cela va engendrer sur leur vie professionnelle mais aussi personnelle. Les agents des services accueillants sont aussi inquiets,

quid des implantations immobilières ? Quand on voit la gestion des locaux du PCRFP et l'anticipation de la direction, on peut en effet craindre le pire !

La CGT Finances Publiques est opposée au démantèlement de la DGFIP et plus généralement du service Public. Elle refuse de servir d'alibi et d'être associée à ces reculs sans précédents pour les agents comme pour l'avenir même de notre administration centrale à réseau déconcentré. Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques ne participera aux débats sur le NRP et ne participera pas au vote sur ce point. »



Ordre du jour

1 - Approbation du Procès-verbal du CT du 26 juin 2020 :

Le PV a été approuvé à l'unanimité puisque toutes les modifications ont été prises en compte.

2-Nouveau Réseau de Proximité (NRP) 2021 :

Comme l'a indiqué la CGT Finances Publique dans sa déclaration liminaire, le NRP organise un resserrement sans précédent du réseau avec la fermeture de toutes les trésoreries, la suppression de la plupart des SIE et SIP.

Des Services Gestion Comptable (SGC) se créent sur les ruines des trésoreries de proximité, et voient leurs missions redéfinies : la séparation de l'activité de gestion comptable de celle de conseil réalisé par les Conseillers aux Décideurs locaux (CDL).

Les permanences dans les mairies ne compenseront jamais, ni en quantité ni en qualité, l'accueil qui est réalisé par les agents dans les Centres des Finances Publiques. Rares permanences hebdomadaires qui, peu pourvues en emplois, n'ont d'ailleurs aucune garantie de pérennité.

La CGT Finances Publiques n'est pas « relativement opposée au NRP » contrairement à d'autres Organisations Syndicales mais complètement opposée !!!!

L'administration a communiqué sur le NRP, mais à aucun moment, il n'y a eu débat puisqu'il s'agissait d'expliquer aux Organisations Syndicales le NRP. Nous ne sommes pas là pour faire une explication de texte des documents de l'administration. Aussi, comme nous l'avons indiqué dans notre liminaire nous ne sommes pas intervenus sur ce point et n'avons pas pris part au vote.



Voici, ce que les documents de travail indiquaient :

- Transfert du SIE Avallon à Auxerre au 01/01/2021 :

Le dossier est en suspens depuis 4 ou 5 ans, on y va enfin. Le SIE d'Avallon représente moins de 10% des charges des SIE du département. Il y a bien eu débat et présentation aux agents. Le pôle fiscal y travaille en ce moment.

- Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Charny vers SIP Auxerre au 01/01/2021
- Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Migennes vers le SIP de Joigny au 01/01/2021

- Constitution du Service Gestion Comptable (SGC) Pairie Yonne au 01/01/2021
- Constitution SGC Chablis au 01/01/2021
- Création du Conseiller au Décideur Locaux (CDL) Chablis au 01/01/2021
- Transfert de 3 EPHAD vers le SGC de Chablis au 01/09/2021 (1 de Charny, EPHAD de la vallée de l'Ouanne, 2 de Tonnerre, les EPHAD d'Ancy le Franc et de Ravières) au 01/09/2021
transfert d'un emploi de la trésorerie de Tonnerre vers le SGC de Chablis.
- Transfert de la gestion du centre hospitalier de Tonnerre vers la trésorerie d'Auxerre Etablissements Hospitaliers (EH) au 01/09/2021.
transfert d'un emploi de la trésorerie de Tonnerre vers Auxerre EH.
- Transfert de la gestion du centre hospitalier de Joigny vers la trésorerie de Sens au 01/09/2021
transfert de 2 emplois de la trésorerie de Joigny vers celle de Sens.
- Création du SGC d'Auxerre au 01/09/2021 (trésorerie de Charny rejoindra le SGC Auxerre au 01/01/2022)
- Création de 2 CDL Auxerre et d'un CDL Toucy ou Saint-Fargeau au 01/09/2021
- Fusion des Services de Publicités Foncières Auxerre 2, Joigny et Sens avec le SPFE d'Auxerre

Selon l'administration, le travail à distance va être proposé lorsque les agents préfèrent rester sur place pour des raisons personnelles.



L'administration fiscale ne participera aux Maisons France Service (MFS) que lorsque nous n'aurons pas de CFP dans la même ville. Cela sera aussi en fonction de la mise en place du NRP (exemple à Saint-Fargeau, la participation ne sera pas avant le 01/09/2021).

Le vivier constitué pour les permanences dans les MFS correspond à des agents qui répondront à l'ensemble des missions de la MFS (pas uniquement fiscale).

Les permanences dans les accueils de proximité seront assurées par des agents des SIP volontaires si possible, mais s'agissant d'une mission de service public, elle devra être remplie.

Les agents auront leur « sac à dos » avec un ordinateur, un scanner et une imprimante.

Votes : CGT n'a pas pris part aux votes
CFDT, Solidaires et FO contre

3-Relocalisation Service de Joigny :

Le service sera un service de soutien aux SPF avec un objectif de 55 agents en 2022.

Il s'agit d'une relocalisation d'un service parisien.

Ce service fera partie intégrante de la DDFiP de l'Yonne. S'ils le désirent, les agents du département pourront donc y être affectés prioritairement après l'affectation des agents parisiens désireux de suivre leurs missions,

4-Modification horaires d'ouverture du CFP d'Avallon :



Compte tenu des contraintes en effectifs, il a été proposé, à l'initiative des chefs de services, de réduire les horaires d'ouverture du CFP d'Avallon.

Les agents sont tout de même inquiets de voir l'accueil du vendredi matin dorénavant fermé se reporter sur les autres jours.

Votes : La CGT Finances Publiques a voté contre, estimant que cela représente une fois de plus un recul du service public.

FO pour

La CFDT et Solidaires se sont abstenus

5-Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) :

La lecture du TBVS a été faite, avec le nombre de jours d'écrêtement, de congés mis sur le CET, du nombre de jours d'arrêts maladie,...

Le constat est toujours le même, malgré l'attention de la Direction avec le suivi par les RH, l'assistante sociale et le médecin de prévention. Les conditions de travail restent toujours aussi insatisfaisantes pour quelques postes pourtant depuis longtemps clairement identifiés On ne peut pas s'en satisfaire !

Les agents n'ont pas lieu d'être écrêtés, de mettre leurs congés non pris sur des CET. Si des pressions sont exercées du fait d'une charge de travail trop importante, la solution ne peut passer que par la création de poste, mais ce sujet est écarté de fait par l'Administration.

Selon le Directeur, le NRP va améliorer les conditions de travail avec la mise en place de plus grosses structures. C'est l'objectif de la Direction Générale.

Il est évident que pour la CGT Finances Publiques ce n'est pas la solution et que la mise en place du NRP n'améliorera pas les conditions de travail des agents, d'autant que les problèmes d'écrêtements, de jours de congés non pris sont principalement sur les services qui ne seront pas touchés par le NRP !

6-Paiement de proximité :

Les buralistes agréés Française des Jeux ont obtenu le marché pour le paiement de proximité qui est possible depuis fin juillet.

Dans l'Yonne, à ce jour 24 buralistes proposent ce service. On peut y payer ses amendes, impôts, produits locaux...en carte bleue ou en espèce (à hauteur de 300€ maximum). La Direction se félicite du nombre de points d'encaissement plus importants que notre maillage et des facilités horaires.

A terme, le but est de supprimer les encaissements en numéraire dans les services des Finances Publiques.



Le contribuable vient avec sa facture et scanne son QRcode. Ainsi, le buraliste ne sait ni le type d'impôt, ni le nom de celui qui est redevable. Cela permet la confidentialité.

Dans l'Yonne de juillet à octobre, il y a eu 270 paiements pour 28 000 € mais il y a une véritable montée en puissance sur le dernier mois.

La CGT Finances Publiques a dénoncé depuis le début la privatisation de l'encaissement car les buralistes sont rémunérés pour ce service.

Ce point nous est présenté fin novembre pour une mise en place en juillet dernier. Ce n'est qu'une information.

Concernant les régisseurs, l'appel d'offre national a été remporté par la banque postale (mise en place 1er trimestre 2021).

7-Affichage des indicateurs de transparence SIE :

A l'instar de ce qui est fait depuis 2019 dans les SIP, certains indicateurs des SIE seront affichés.

Les agents et services ne feront rien de plus, il s'agit uniquement d'un affichage.

8-Mise en place de la procédure de recrutement de contractuels :



Au niveau national, il est prévu un recrutement de contractuels (195 C, 75 B et 163 A). Ces agents seront recrutés en local, sans concours. Les contrats CDD seront de 3 ans maximum renouvelables une seule fois. A la fin de leur contrat, il n'y aura pas de titularisation.

Les postes vacants sont bien dus aux recrutements par concours qui ne sont pas à la hauteur des besoins. La création d'emplois précaires ne le résoudra pas.

Dans l'Yonne, cela se traduit par le recrutement d'un emploi C sur Auxerre EH. Le recrutement est déjà fait, il manque la validation par la DG.

9-Questions diverses :

- Crise sanitaire :

Le médecin de prévention est intervenu sur sa gestion de la crise sanitaire.

A l'heure où il parle, selon ces évaluations, il n'y a pas eu de contamination entre agents de la DGFIP, les contaminations sont familiales ou privées, donc pas de cluster. On recense 25 cas positifs parmi les agents.

Pour lui, les cas contacts sont de 3 sortes :

- avérée : entre 2 personnes vivant ensemble ;
- probable : lorsqu'il y a rupture des gestes barrière (repas, pauses café...)
- et éventuelle : lorsque les gestes barrière sont respectés.

La CGT Finances Publiques a demandé ce qu'il en était des agents qui font un test (car ils ont des doutes) mais qui viennent quand même travailler en attendant leurs résultats. Le médecin de prévention, s'il n'est pas informé, ne peut rien faire. Il faut insister sur le « civisme » des agents à en informer rapidement le médecin de prévention.

La CGT Finances Publiques a demandé ce qu'il en était des agents identifiés « cas contact » qui ne suivent pas les préconisations du médecin de prévention et ne vont pas faire de test. Le Docteur Martinot ne peut pas les obliger !!

- Demandes diverses :

Depuis les dernières CAP, soit en 2018, plus rien n'est communiqué dans l'Yonne. Les organisations Syndicales demandent de connaître les postes vacants, les futurs départs en retraite, le tableau des emplois implantés mais aussi le nombre d'agents affectés avec leur temps de travail...bref une photographie à instant T de la situation des emplois. En juin c'était impossible de peur que les OS puissent refaire le mouvement local (sans toutes les fiches de vœux on ne voit pas bien comment...). Mais même une photographie au 31/12, déconnectée de toute pseudo CAP semble impossible !

Tout se fait dans la plus grande opacité !!

A l'heure où les futures affectations des contrôleurs stagiaires et inspecteurs stagiaires vont être publiées, les OS du département ne peuvent pas accéder aux informations !! C'est une HONTE !!



Vos élus au Comité Technique : Maryline MAUFFRE Carine CAMBURET

Yannick BORODACZ Caroline GERMAIN